

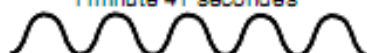


Si vous entendez la sirène émettre un signal modulé (un son qui "monte et qui descend") pendant **1 minute et 41 secondes**, trois fois de suite, entrecoupé d'un court silence (ce signal est le même que celui diffusé le premier mercredi de chaque mois, mais trois fois de suite.)

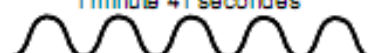
1 minute 41 secondes



1 minute 41 secondes



1 minute 41 secondes



ou des véhicules équipés de haut-parleurs diffusant un son de sirène similaire et diffusant des consignes particulières.



## = ACCIDENT MAJEUR



**Rentrez immédiatement**  
chez vous ou dans  
un bâtiment



**Ne sortez pas !**  
**Ne restez pas**  
dehors !



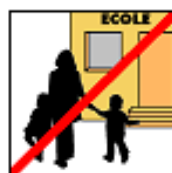
**Fermez portes et fenêtres,**  
cafeutez les ouvertures et aérations,  
arrêtez  
la ventilation et la climatisation



**Eteignez toute source**  
d'ignition  
les flammes, cigarettes, appareils  
électriques, moteurs thermiques, etc.



**Si vous sentez une odeur**  
anormale, respirez à travers  
un linge mouillé



**Ne cherchez pas**  
**vos enfants à l'école**  
Ils y sont en sécurité,  
les enseignants s'en occupent.



**Ecoutez la radio**  
France Bleu Alsace  
101.4 MHz  
Vous serez tenus au courant de  
l'évolution de la situation.



**Ne téléphonez pas**  
sauf en cas d'absolue nécessité  
les lignes doivent rester disponibles pour  
les secours

30 secondes



La fin de l'alerte sera annoncée par la sirène, sous forme d'un son continu de 30 secondes, comme celui qui est entendu à 12H10 le premier mercredi du mois.